



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE ROQUEFORT-LA BEDOULE

Département des Bouches-du-Rhône

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf janvier, le Conseil Municipal de la Commune de **ROQUEFORT-LA BEDOULE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au centre culturel André MALRAUX, sous la présidence de **Monsieur Marc DEL GRAZIA, Maire**.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de Convocation du Conseil Municipal : le vingt-trois janvier 2025.

Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 6

Ouorum : 15

Secrétaire de séance :

Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

PRESENTS : Marc DEL GRAZIA - Virginie DEFRANCE - Diane LAMOTTE - Max FREY - Viviane NAUDIN - Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN - Marina HOCQUET - Alain TARRINI - Marc VANDEVOIR - Brigitte CALDERONE - Martine DALLEST - Patricia MICHEL - Laurent DIAS - Cyril BOSSELUT - Pierre-Yves CHABAUD - Virginie DELEAU - Jean-Nicolas BECUE - Marie-Thérèse FOURNIER - Evelyne DOMANICO - Jocelyne BONTOUX - Patrice ENSARGUEX - Pascale COSTIOU - Enzo BRUNETTO.

PROCURATIONS : Marjorie MINUTOLO à Virginie DEFRANCE - Gilbert CARPENTIER à Brigitte CALDERONE - Philippe BELTRANDO à Pierre-Yves CHABAUD - Anne-Marie VIET à Marina HOCQUET - Ludovic COQUILLAT à Virginie DELEAU - Claude PIGNOL à Evelyne DOMANICO.

ABSENTS (Excusés) :

N° DELIB_01_2025

Objet : Rapport d'orientation budgétaire préalable au débat d'orientation budgétaire

Rapporteur : Marc DEL GRAZIA

VU la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

VU le II de l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018,

VU le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

VU l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport sur les orientations budgétaires transmis à l'appui de ce projet de délibération, aux membres du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, après en avoir délibéré,

Art. 1 : DONNE ACTE de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire et de la tenue d'un débat pour l'année 2025.

Pour : 29 (Marc DEL GRAZIA - Virginie DEFRANCE - Marjorie MINUTOLO - Gilbert CARPENTIER - Diane LAMOTTE - Max FREY - Viviane NAUDIN - Philippe BELTRANDO - Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN - Anne-Marie VIET - Marina HOCQUET - Alain TARRINI - Marc VANDEVOIR - Brigitte CALDERONE - Martine DALLEST - Patricia MICHEL - Laurent DIAS - Cyril BOSSELUT - Pierre-Yves CHABAUD - Ludovic COQUILLAT - Virginie DELEAU - Jean-Nicolas BECUE - Marie-Thérèse FOURNIER - Evelyne DOMANICO - Claude PIGNOL - Jocelyne BONTOUX - Patrice ENSARGUEX - Pascale COSTIOU – Enzo BRUNETTO)

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le 30 janvier 2025.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Le Maire
Marc DEL GRAZIA



La Secrétaire de séance
Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN



AR-Préfecture de Marseille

013-211300850-20250210-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-02-2025

Publication le : 10-02-2025



Le Maire,

Marc DEL GRAZIA